midilibre.fr

Midi Libre

BÉZIERS VENDREDI 17 FÉVRIER 2017 N° 26030 1,10 €

Fontès On signe pour la renarde à pattes noires

Le comité des fêtes en aura la charge durant trois années.

Un partenariat entre la mairie et le comité des fêtes a été officialisé à la médiathèque.

Après un travail de partenariat intergénérationnel de plusieurs années, la commune de Fontès dispose depuis deux ans de son animal totémique : La renarde à pattes noires, accompagné de sa légende que les Fontésols ont notamment découvert lors de la fête locale du 15 août 2016 ou de la fête des vignerons en 2015.

La municipalité vient de confier l'animation de sa renarde au comité des fêtes fontésol qui pourra la faire sortir lors des manifestations festives et culturelles. La signature d'une convention à la médiathèque a officialisé ce partenariat qui court sur une période de trois ans auquel est associée l'école de musique de Péret. Cette dernière proposera, en 2017, avec le comité des fêtes, des ateliers gratuits pour petits et grands afin de travailler et de créer un groupe de musique qui accompagnera l'animal totémique lors de ses sorties. Déjà, cinq dates sont prévues en 2017 : ce **samedi 18 février** lors du carnaval de la Saint-Valentin ; le **samedi 27 mai** lors d'une déambulation dans le cadre des 10 ans de la médiathèque ; le **25 juin** à la fête de la Saint-Jean, à Montagnac ; les **2 et 3 juillet** à la ronde européenne des Totems et des Géants, à Pézenas : le **15 août** pour la fête locale de Fontès.

Les associations du village souhaitant inviter La Renarde lors d'une manifestation devront se rapprocher du comité des fêtes. Des échanges sont également prévus avec les écoles, le centre de loisirs ou la maison de retraite.